



PETITES NOUVELLES

de Montigny-Lencoup Automne 2014



EDITO

Malgré un été particulièrement maussade, nous avons pu, avec l'aide de jeunes de notre village, mettre en place un programme de nettoyage de la commune et faire des travaux d'entretien dans les écoles. Je tiens à remercier très sincèrement nos jeunes qui ont été embauchés durant toute la période estivale. Ils ont su faire preuve de gentillesse, de correction et d'une réelle motivation pour participer à l'entretien des bâtiments communaux.

Avec la rentrée de cette année, nous sommes très heureux d'accueillir trois nouvelles enseignantes dont deux directrices :

- Chantal DENET – Directrice de l'école élémentaire
- Gaëlle GAROS – Directrice de l'école maternelle
- Julie CHAUMET – Enseignante à l'école maternelle

Je me fais l'interprète du Conseil Municipal et des Parents d'élèves pour leur souhaiter la bienvenue dans notre village, et je compte sur tous les habitants pour leur réserver un excellent accueil.

Vous connaissez l'importance que nous accordons à nos écoles communales, c'est pourquoi, vos élus et moi-même sauront toujours être à l'écoute de nos enseignants.

Je suis heureux de vous informer que nos infirmières vont profiter plus tôt que prévu des locaux de la future Maison Médicale (2 rue de Jussieu) pour y installer leur cabinet à partir de la fin septembre.

Je finirai cet édito par les Journées du Patrimoine des 20 et 21 septembre prochain.

Cette manifestation mettra à l'honneur l'histoire de Montigny Lencoup durant la Grande Guerre de 1914 – 1918.

Venez nombreux durant ces deux jours visiter les diverses expositions réalisées par des passionnés de notre commune.

Nous profiterons de cet évènement pour tirer le feu d'artifice qui était prévu pour le 13 juillet et, qui faute de météo favorable, avait été annulé. La retraite aux flambeaux, annulée elle aussi, vous sera proposée également avant le feu d'artifice.

Bonne rentrée à tous
Roger DENORMANDIE

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

2014 – Année de commémoration du début de la Grande Guerre de 1914 – 1918.

Les journées du patrimoine des 20 et 21 septembre 2014 seront bien évidemment consacrées à ce triste anniversaire.

L'Association pour l'Etude et la valorisation du patrimoine de Montigny-Lencoup et la Mairie ont préparé deux journées de mémoire dont voici le programme :

Samedi 20 septembre et dimanche 21 septembre 2014 :

Expo à la grande salle de la Maison des Associations (10 h 00/12 h 00 – 14 h 00/18 h 00)

Inauguration de l'expo à 14 h 00 le samedi 20 septembre par M. le maire

Tous les lavoirs seront accessibles et des documents sur la vie rurale y seront exposés.

Visite commentée de l'église Sainte Geneviève de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Le samedi 20 septembre au soir :

Retraite aux flambeaux à partir de 21 h 00 – feu d'artifice à 22 h 00

Le dimanche 21 septembre :

Concert dans l'église Sainte Geneviève à 17 h 00

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2014

Présents : Roger DENORMANDIE, James GERIN, Jean-Jacques BARBACHOUX, Marielle PODOROJNIY, Alain LAKAYE, Laurence ROUVEAU, Paola AUBRY, Sylvie VERNOCHE, Nicolas GODIN, Marie-Laure CHARBONNIER, Benjamin HEINTZ, Pierre-Marie VIE et Gilles BIESBROUCK

Pouvoirs : Jocelyne RACAUD à James GERIN et Nacéra AKNAK KHAN à Gilles BIESBROUCK

1. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat du compte administratif 2013 de la commune (328 712,70 €) soit 115 437,55 € en section fonctionnement et 213 275,15 € en section investissement.
2. Vote à l'unanimité du budget primitif 2014 de la commune.
3. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat du compte administratif du service assainissement (41 282,51 €) en report sur la section d'investissement.
4. Vote à l'unanimité du budget primitif 2014 du service assainissement.
5. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat du compte administratif du service eau (51 446,72 €) soit 34 994,87 € en section de fonctionnement et 15 451,85 € en section d'investissement.
6. Vote à l'unanimité du budget primitif 2014 du service eau.
7. Fiscalité 2014 : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes pour 2014.
8. Fixation de la taxe pour les ordures ménagères : Le conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le taux de la taxe des ordures ménagères à 18,65 %.
9. Modification des statuts du SIRMOTOM : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification des statuts du SIRMOTOM selon l'article VI.
10. Questions diverses :
 - Déchets verts : Une cinquantaine d'inscrits pour le ramassage des déchets de tontes. La zone de compostage se situe sur le terrain du château d'eau. Une barrière sera posée pour empêcher les dépôts sauvages. Une barrière sera également posée au Bois Hurée pour la même raison.
 - M. le Maire informe les élus que la tonte des bordures de route et des talus sera faite par une entreprise.
 - Tableau « la chute d'Eutychus » : la commune a obtenu une subvention du conseil général pour la conservation de ce tableau.
 - Rythmes scolaires : Nous sommes toujours en attente des textes officiels pour pouvoir organiser les rythmes scolaires.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Présents : Roger DENORMANDIE, James GERIN, Jean-Jacques BARBACHOUX, Jocelyne RACAUD, Marielle PODOROJNIY, Alain LAKAYE, Laurence ROUVEAU, Paola AUBRY, Nicolas GODIN, Marie-Laure CHARBONNIER, Gilles BIESBROUCK et Nacéra AKNAK KHAN

Pouvoirs : Benjamin HEINTZ à Alain LAKAYE, Pierre-Marie VIE à Roger DENORMANDIE et Sylvie VERNOCHET à Marie-Laure CHARBONNIER

1. Maintien de la présence postale à BRAY sur Seine : Le centre de tri de Bray sur Seine doit être transféré à Provins. M. Le Maire propose que la municipalité émette un vœu pour le maintien du service postal à Bray sur seine. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
2. Modification du tableau des effectifs : Le conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification du tableau des effectifs suivante
 - Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à 35 h 00
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 35 h 00
3. Convention avec le SDESM pour l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules hybrides à Montigny Lencoup. Son emplacement sera devant la Mairie.
4. Adhésion de nouvelles communes au SDESM : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'adhésion des communes de Faremoutiers et Cannes Ecluse au SDESM.
5. Convention de partenariat avec la commune de Donnemarie Dontilly : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la convention de partenariat avec les communes dont les familles fréquentent le centre de loisirs sans hébergement pour une prise en charge de la différence des tarifs pratiqués aux enfants de l'extérieur.
6. Désignation des membres de la commission des impôts directs : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la liste de 24 personnes qui sera soumise au directeur des services fiscaux afin de composer la commission des impôts directs. 12 personnes seront retenues sur les 24 par le directeur des services fiscaux.
7. Marielle PODOROJNIY présente le rapport du délégué du service d'eau, soit la Lyonnaise des Eaux et le rapport du délégué du service d'assainissement soit VEOLIA.
8. Convention avec la SACPA : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le renouvellement du contrat. La convention a pour objet la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale pour un montant de 0,698 € H.T. par habitant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.
9. Questions diverses :
 - Chenilles processionnaires : compte-tenu de l'ampleur du phénomène, les élus ont interpellé la Préfète et la Sous-préfète. Malheureusement pour cette année, il n'y a pas beaucoup de solutions. Pour l'avenir, les professionnels ne sont pas optimistes car les traitements chimiques ne donnent pas de résultats concluants dans le sud de la France s'agissant de la chenille du pin. En Seine et Marne, nous subissons aussi la chenille du chêne. Mme Nadine VILLIERS, Maire de Gurcy le Châtel, organise une réunion le jeudi 24 juin 2014. Montigny Lencoup s'associe à cette démarche pour que ses habitants participent à cette réunion.
 - Maison Médicale : La procédure avance bien et la consultation des entreprises sera lancée au mois de septembre. M. le Maire évoque la possibilité de vendre le bâtiment 2 Grande Rue en un ou deux lots.
 - Fonctionnement des commissions : Celles-ci se sont toutes réunies. M. le Maire remercie les élus pour leur participation à diverses tâches comme la plantation des fleurs, le ramassage de la tonte, etc....

- Tonte des talus : L'entreprise TIBLE a effectué le travail en deux jours. Un deuxième passage va être programmé.
- Départ en retraite des institutrices : M. le Maire informe que le pot de départ aura lieu le vendredi 27 juin à 18 h00 à l'école primaire.

OUVERTURE DU CABINET D'INFIRMIÈRES

A partir du 15 septembre 2014, vos infirmières pourront vous accueillir dans leur cabinet au 2 rue de Jussieu.

REPAS DES SÉNIORS

La Municipalité à la joie d'inviter tous nos seniors ainsi que leur conjoint au repas, non pas printanier mais cette année automnal, le dimanche 28 septembre 2014 à la Salle des Fêtes. Les invitations seront envoyées très prochainement.

DERNIER PASSAGE DU RAMASSAGE DES TONTES

Le dernier passage du ramassage des tontes sera effectué le 23 septembre 2014. Devant le succès de ce service, l'expérience sera renouvelée en 2015. La reprise se fera début avril 2015.

MANIFESTATIONS

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

LA FAUTE A PAS DE CHANCE

Un trouble-fête s'est immiscé ce dimanche 13 juillet. La décision a été prise à 20 heures d'annuler le feu d'artifice. La retraite aux flambeaux s'est terminée en retraite aux seaux d'eau !!!

Nous tenons à remercier tous les petits courageux qui ont bravé la pluie, espérant jusqu'au bout pouvoir allumer leur lampion.

CE N'EST QUE PARTIE REMISE !!

La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice se dérouleront le samedi 20 septembre à l'occasion des journées du patrimoine. Nous comptons sur vous et vos enfants pour être nombreux à cet événement d'autant plus que nous avons commandé le soleil

SORTIE AU PARC ASTÉRIX DU 20 JUILLET 2014

La journée s'est passée sans souci de météo (sans pluie !). Tous les participants ont pu profiter de toutes les attractions sans avoir trop de monde. Un bilan très positif pour tous et les enfants sont revenus fatigués mais enchantés par leur journée chez Astérix.

SORTIE AU CHÂTEAU DE CHAMPS SUR MARNE

Le dimanche 2 novembre 2014, nous vous proposons de passer un après-midi au Château de Champs sur marne.

Niché au cœur d'un jardin remarquable de 85ha, symbole de l'élégance à la française du XVIIIe, le château de Champs-sur-Marne présente le luxe et le confort d'une grande demeure bourgeoise des années 1930 après avoir été un lieu de villégiature pour l'aristocratie française, tels le Duc de la Vallière et la marquise de Pompadour. Il est l'un des châteaux les plus meublés d'Ile-de-France.



FORUM DES ASSOCIATIONS LE DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014

Le forum des Associations de la Communauté de Communes Bassée-Montois se tiendra au gymnase de Donnemarie-Dontilly.

A cette occasion, vous pourrez découvrir leurs différentes activités et vous y inscrire si le cœur vous en dit.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Il y a eu très peu de retour suite au flash info distribué dans les boîtes aux lettres. Nous avons besoin de vos témoignages (photos, certificats médicaux, ...) afin de continuer à monter le dossier.

LE BRUIT

Les travaux de jardinage, bricolage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ne peuvent être effectués qu'aux heures suivantes :

de **7h00 à 20h00** les jours ouvrés,
de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h30** les samedis,
de **10h00 à 12h00** les dimanches et jours fériés.



EAU ASSAINISSEMENT

Voici quelques renseignements sur la conduite à tenir en cas de fuite d'eau ou de canalisation bouchée concernant l'assainissement.

FUITE D'EAU SURVENANT AVANT VOTRE COMPTEUR

C'est la LYONNAISE DES EAUX qui est seule compétente pour réparer **en toute gratuité** une fuite survenue avant votre compteur et se trouvant donc sur le réseau communal.

Contactez la LYONNAISE au **0810 885 885**

OBSTRUCTION D'UNE CANALISATION DU TOUT A L'EGOUT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vous constatez que votre canalisation du tout à l'égout est bouchée. Vérifiez votre regard de branchement sur la voie publique.

Si celui-ci est obstrué, c'est la société VEOLIA qui est seule compétente pour intervenir sur le réseau communal. Cette intervention est **gratuite**.

Contactez VEOLIA au **0811 900 400**

NOS DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE DONNEMARIE DONTILLY

Horaires d'HIVER

Lundi, mercredi et vendredi : **14h00 – 17h00**
 Mardi et jeudi : **8h30 – 12h00**
 Samedi : **8h30 – 12h00 et 14h00 – 17h00**
 Dimanche : **9h00 – 12h00**

DÉCHETTERIE DE MONTEREAU

Horaires d'HIVER

Lundi, mardi, mercredi et samedi :
8h30 – 12h30 et 14h00 – 18h00
 Jeudi : **8h30 – 12h30**
 Vendredi : **14h00 – 18h00**
 Dimanche : **9h00 – 12h00**

Le prochain ramassage des monstres aura lieu le **18 septembre 2014.**

NOUVELLES ASSOCIATIONS À MONTIGNY

La vie associative de notre village prend de l'essor. Cette année, trois nouvelles associations ont vu le jour.

Les Boulistes du Cèdre : Président – Claude SCORSATO (01 60 96 71 42)
 Secrétaire – Stéphane MASSON (06 17 51 30 60)

As Poker : Président – Philippe LEMENN (06 50 04 17 88)
 Vice-président – Jean-Pierre MARASCALCHI (06 29 71 30 64)

Association pour l'étude et la valorisation du patrimoine de Montigny-Lencoup :

Présidente – Claire MABIRE LA CAILLE (claire.mabire-la-caille@wanadoo.fr – 8 rue de Jussieu)
 Secrétaire – Marielle BENBOUAZIZ

NOS ASSOCIATIONS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS		A.S.L	
Fernand LEROY	01.60.96.76.60	Isabelle MARTIN	01.75.15.40.49
MARCHE ET REVE		CLUB DE L'EPI D'OR	
Jean GIDON	01.60.96.77.36	Monique DRAPIER	01.64.31.34.45
Bruna FAAS	01.64.31.33.02	Cécile BOUSTER	01.60.96.73.44
AS POKER		LES BOULISTES DU CEDRE	
Philippe LEMENN	06.50.04.17.88	Claude SCORSATO	01.60.96.71.42
Jean-Pierre MASRASCALCHI	06.29.71.30.64	Stéphane MASSON	06.17.51.30.60
TANDEM			
Mr Olivier GUILMAN	06.81.98.21.98	Mme Céline MARTIN	06.43.15.37.18